Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence MIASHS

MIASHS : QUESTIONNEMENT DISCIPLINAIRE

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-MIAS-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0 à titre indicatif, à confirmer par les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'établissement**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse du questionnement et du cadre de l'étude** (3 questions) — **Page 3**
2. **Analyse quantitative des résultats** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation du protocole et du traitement des données** (3 questions) — **Page 6**
4. **Sécurité, confidentialité et prévention des risques** (3 questions) — **Page 8**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://licencemiashs.fr/assets/annales/licence-miashs/C6 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire/2026/Licence Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales - C6 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse du questionnement et du cadre de l'étude

Le service numérique d'une université étudie l'association entre une permanence d'accompagnement et la première connexion à une plateforme par 200 étudiants de première année. Les groupes n'ayant pas été constitués par tirage au sort, il faut formuler la question de recherche, définir les variables et examiner les limites de l'étude.

Partie 1

Question 1.1. Formulez une question de recherche précise, délimitée et susceptible d'être étudiée à partir des données du DT 1. Indiquez la population et la période auxquelles cette question se rapporte.

Parmi les 200 étudiants de première année du site de Valmont observés pendant six semaines, la proposition d'une permanence d'accompagnement est-elle associée à une proportion plus élevée de premières connexions à la plateforme dans les sept jours suivant l'ouverture du compte ? La comparaison porte sur les étudiants auxquels la permanence a été proposée et ceux auxquels elle ne l'a pas été. Elle concerne cette cohorte et cette période d'observation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La question porte sur l'association entre la proposition d'accompagnement et la première connexion sous sept jours, chez 200 étudiants de première année suivis six semaines à Valmont.

Question 1.2. Identifiez la variable explicative et la variable de résultat. Pour chacune, précisez sa définition opérationnelle et ses modalités dans l'étude. Distinguez également une association statistique d'un effet causal.

Variable	Définition opérationnelle	Modalités
Explicative	Une permanence a été proposée à l'étudiant	Avec / sans accompagnement
Résultat	Première connexion effective dans les sept jours suivant l'ouverture du compte	Réussie / non réussie

Une association statistique décrit une différence observée entre les groupes. Un effet causal signifierait que proposer la permanence provoque cette différence. Or, les groupes n'ont pas été constitués par tirage au sort et peuvent différer au départ, par exemple par leur motivation ou leur aisance numérique. Ces facteurs peuvent expliquer une partie de l'écart. L'étude permet donc d'évaluer une association, mais pas d'établir que la permanence cause la différence.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Variable explicative : permanence proposée, oui ou non. Résultat : connexion sous sept jours, oui ou non. L'étude établit une association, pas un effet causal.

Question 1.3. Présentez deux limites méthodologiques susceptibles d'affecter l'interprétation des résultats. Pour chacune, indiquez en quoi elle peut conduire à une conclusion erronée ou trop générale.

Deux limites encadrent l'interprétation des résultats :

- **Absence de randomisation :** les groupes peuvent différer avant l'étude, notamment par leur motivation ou leur aisance numérique. Ces facteurs de confusion peuvent faire attribuer à tort à la permanence une différence observée.
- **Portée limitée :** les données concernent 200 étudiants de première année d'un seul site et une période de six semaines. Les résultats ne se généralisent pas nécessairement à d'autres cohortes, établissements ou périodes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La non-randomisation expose à des facteurs de confusion ; une cohorte d'un seul site limite la généralisation.

2. Analyse quantitative des résultats

Les résultats agrégés de la cohorte comparent les premières connexions réussies sous sept jours selon que les étudiants ont eu ou non accès à une permanence. À partir des effectifs observés et attendus, il faut calculer et interpréter une différence de proportions et un test du khi-deux d'indépendance.

Partie 2

Question 2.1. Calculez les proportions de réussite dans chacun des deux groupes, puis la différence d, en points de pourcentage, avec d = p1 − p0. Présentez les étapes de calcul.

La proportion de réussite se calcule en divisant le nombre de connexions réussies par l'effectif du groupe. Avec accompagnement : $p_1 = 72/100 = 0{,}72$, soit 72 %. Sans accompagnement : $p_0 = 60/100 = 0{,}60$, soit 60 %. Ainsi, $d = p_1 - p_0 = 0{,}72 - 0{,}60 = 0{,}12$, soit 12 points de pourcentage. L'écart descriptif est donc favorable au groupe auquel la permanence a été proposée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> $p_1 = 72\,\%$, $p_0 = 60\,\%$ et $d = +12$ points de pourcentage.

Question 2.2. À l'aide des effectifs observés du DT 1 et des effectifs attendus du DT 2, calculez la statistique du khi-deux. Comparez-la au seuil fourni de 3,841 et indiquez la décision du test au seuil de 5 %.

Pour chaque case, on calcule $(O - E)^2/E$, puis on additionne les quatre contributions : $\chi^2 = (72 - 66)^2/66 + (28 - 34)^2/34 + (60 - 66)^2/66 + (40 - 34)^2/34 = 3{,}209$. Les effectifs attendus sont ceux du DT 2. Comme $3{,}209 < 3{,}841$, on ne rejette pas l'hypothèse d'indépendance au seuil de 5 %. Ce résultat ne prouve pas l'absence de toute association.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> $\chi^2 = 3{,}209 < 3{,}841$: l'hypothèse d'indépendance n'est pas rejetée au seuil de 5 %.

Question 2.3. Rédigez une conclusion adaptée au service numérique. Distinguez le résultat descriptif, la décision du test et ce que l'étude permet ou ne permet pas d'affirmer sur l'effet de la permanence.

Dans les données observées, la réussite concerne 72 % du groupe avec accompagnement contre 60 % du groupe sans accompagnement, soit un écart descriptif de 12 points. Au seuil de 5 %, le test ne conduit pas à rejeter l'hypothèse d'indépendance. L'écart observé ne suffit donc pas à conclure à une association statistiquement significative.

Les groupes n'ayant pas été constitués aléatoirement, des différences initiales entre étudiants peuvent expliquer tout ou partie de cet écart. L'étude ne permet pas d'établir que la permanence cause une amélioration.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écart descriptif de +12 points, non significatif au seuil de 5 % ; aucun effet causal n'est établi.

3. Préparation du protocole et du traitement des données

Le service souhaite prolonger l'étude auprès d'une nouvelle cohorte et produire des résultats vérifiables sans conserver d'informations directement identifiantes. Il faut proposer un protocole, structurer les données et décrire une procédure de traitement reproductible en s'appuyant sur les documents techniques.

Partie 3

Question 3.1. Proposez un protocole de collecte pour la nouvelle cohorte. Précisez la population étudiée, les critères d'inclusion, la définition des groupes, le résultat mesuré et la période de suivi. Indiquez une mesure permettant de mieux contrôler les différences initiales entre les groupes.

1. Inclure les étudiants de première année du site de Valmont dont le compte est ouvert pendant les six semaines de recrutement; suivre chaque étudiant durant les sept jours suivant l'ouverture du compte.
2. Former les groupes selon qu'une permanence leur a été proposée ou non, et mesurer une première connexion effective sous sept jours : oui ou non.
3. Recueillir à l'inclusion un facteur initial, par exemple l'expérience antérieure des plateformes pédagogiques, puis en tenir compte par stratification ou ajustement dans l'analyse.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Suivre les étudiants de première année recrutés sur six semaines; comparer la connexion sous sept jours selon la permanence proposée, en tenant compte de l'expérience numérique initiale.

Question 3.2. Complétez le DR 1 en proposant une structure minimale de table de données. Pour chaque champ, indiquez son type, ses modalités ou son unité ainsi que son rôle dans l'analyse. N'inscrivez aucune donnée directement identifiante.

Nom du champ	Type	Modalités ou unité	Rôle dans l'analyse
id_pseudo	Texte	Code unique	Identifiant pseudonymisé
accompagnement	Booléen	Oui / non	Variable explicative : permanence proposée
connexion_7j	Booléen	Oui / non	Variable de résultat
experience_num	Booléen	Oui / non	Facteur de contrôle : expérience antérieure

Une ligne correspond à un étudiant. Le code ne doit pas révéler son identité; toute éventuelle table de correspondance est conservée séparément avec un accès restreint.

DR 1 complété : champs, types et modalités

Nom du champ	Type de donnée	Modalités ou unité	Rôle dans l'analyse
id_pseudo	Texte	Code unique	Identifiant pseudonymisé
accompagnement	Booléen	Oui / non	Variable explicative : accès à l'accompagnement
connexion_7j	Booléen	Oui / non	Variable de résultat : connexion dans les sept jours
experience_num	Booléen	Oui / non	Facteur de contrôle pertinent à proposer

✓ RÉPONSE À RETENIR

Table minimale : code pseudonymisé, permanence proposée, connexion sous sept jours et expérience antérieure des plateformes, sans identifiant direct.

Question 3.3. Décrivez une procédure de traitement reproductible permettant de produire les effectifs, les proportions de réussite et le test d'indépendance. Précisez au moins deux contrôles de qualité des données et la manière de conserver une trace des étapes de calcul.

1. Figer une copie pseudonymisée du fichier et appliquer un script versionné dont les règles de codage sont documentées.
2. Contrôler les identifiants dupliqués, les valeurs manquantes et les modalités non autorisées; vérifier que le résultat correspond bien à la fenêtre de sept jours.
3. Produire le tableau croisé groupe-résultat, ses totaux, les proportions de réussite par groupe et les effectifs attendus; calculer ensuite la statistique du khi-deux et la comparer au seuil retenu.
4. Conserver le script, sa version, les résultats agrégés et un journal daté des contrôles et corrections. Limiter la conservation des fichiers de travail à la durée justifiée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Contrôler les données, puis produire par script versionné les effectifs, proportions et test du khi-deux; conserver les étapes et résultats selon une durée justifiée.

4. Sécurité, confidentialité et prévention des risques

Le service envisage de stocker les données de la nouvelle cohorte dans un espace de travail partagé. Les candidats mobilisent les principes de protection des données, complètent le tableau de risques et exposent les actions à mener si un fichier est transmis à un destinataire non autorisé.

Partie 4

Question 4.1. Indiquez quelles informations du protocole pourraient constituer des données à caractère personnel, même si le fichier d'analyse utilise un identifiant pseudonymisé. Proposez deux mesures concrètes de minimisation ou de limitation de conservation adaptées à l'étude.

Peuvent rester personnelles l'identifiant pseudonymisé, l'appartenance à un groupe, le résultat de connexion et d'éventuelles dates ou heures de connexion. Leur croisement avec une table de correspondance ou d'autres informations peut identifier un étudiant : la pseudonymisation n'est pas l'anonymisation.

- Ne recueillir que les champs nécessaires, sans nom ni courriel et avec une précision temporelle réduite si possible.
- Définir une durée de conservation justifiée, puis supprimer les données individuelles et la table de correspondance à l'échéance documentée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Minimiser les données recueillies et supprimer les données individuelles ainsi que la table de correspondance à l'échéance prévue.

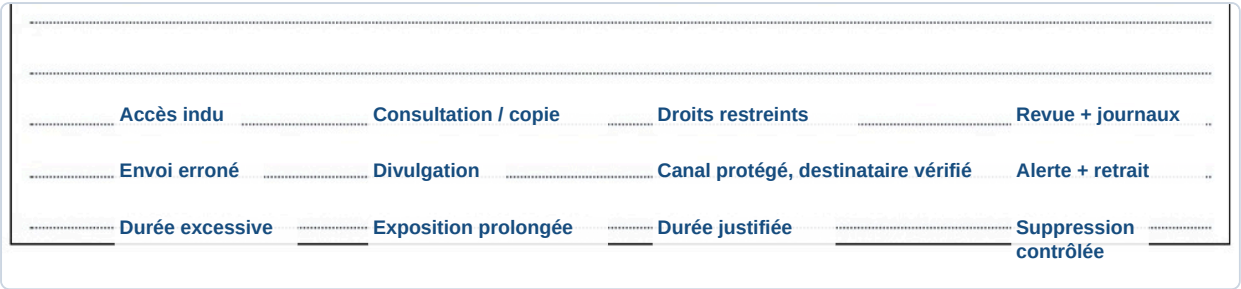
Question 4.2. Complétez le DR 2 en recensant trois risques liés au traitement ou au stockage des données. Pour chacun, indiquez une mesure de prévention et une action de maîtrise ou de détection adaptée au contexte.

Le tableau reprend trois risques pertinents pour un espace partagé. Chaque mesure de prévention est associée à une action de maîtrise ou de détection adaptée aux exemples du DT 3.

Risque identifié	Conséquence possible	Mesure de prévention	Action de maîtrise ou de détection
Accès par une personne non autorisée	Consultation ou copie des données	Accès limité aux personnes habilitées	Revue des accès et journalisation des opérations
Divulgation lors d'un échange de fichier	Exposition des données de cohorte	Canal protégé et vérification du destinataire	Alerte et retrait rapide du partage accessible
Conservation excessive	Exposition prolongée et traitement non nécessaire	Durée définie et justifiée	Suppression à échéance, contrôlée et documentée

Il faut vérifier périodiquement les droits d'accès et suivre les échéances de suppression.

DR 2 complété : maîtrise des risques



✓ RÉPONSE À RETENIR

Restreindre et vérifier les accès, sécuriser les échanges, puis contrôler et documenter la suppression à l'échéance.

Question 4.3. Un fichier contenant des données de la cohorte est envoyé par erreur à un destinataire non autorisé. Décrivez les premières actions à mener par l'équipe et précisez le rôle du responsable de traitement dans l'évaluation de l'incident et, si les conditions réglementaires sont réunies, dans sa notification.

L'équipe alerte sans délai les responsables internes désignés et contribue immédiatement à contenir l'incident.

1. Demander au destinataire de ne pas utiliser ni retransmettre le fichier et de confirmer sa suppression ; retirer tout lien partagé et révoquer les accès concernés.
2. Préserver les éléments utiles à l'analyse et consigner les faits : heure, destinataire, données concernées et actions engagées.
3. Le responsable de traitement évalue les conséquences et le risque pour les personnes, puis détermine les obligations applicables. Si la violation est susceptible d'engendrer un risque pour leurs droits et libertés, il notifie l'autorité de contrôle dans les meilleurs délais et, si possible, sous 72 heures après en avoir pris connaissance. En cas de risque élevé, il informe également les personnes concernées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Alerter, contenir et documenter l'incident ; le responsable de traitement évalue le risque et notifie l'autorité sous 72 heures si possible lorsque les conditions sont réunies.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation locale MIASHS, session 2026, code 26-LIC-MIAS-EP1, dure deux heures et affiche un coefficient indicatif de 3,0 à confirmer par l'établissement. Elle étudie l'accompagnement à la première connexion d'étudiants à une plateforme pédagogique. Les compétences évaluées couvrent le questionnement statistique, l'analyse de données, la reproductibilité des traitements et la sécurité des données personnelles.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La réussite étudiée est une première connexion effective dans les sept jours suivant l'ouverture du compte.
- La différence de proportions s'écrit d = p1 − p0, où p1 concerne le groupe accompagné et p0 le groupe non accompagné.
- L'effectif attendu d'une case est le produit du total de sa ligne et du total de sa colonne, divisé par le total général.
- La pseudonymisation remplace les identifiants directs, mais ne rend pas nécessairement les données anonymes.

Points de vigilance & attentes du jury

- Définir clairement la population, la période de suivi et les modalités des variables étudiées.
- Présenter les étapes de calcul et comparer la statistique du khi-deux au seuil de 3,841.
- Ne pas conclure à un effet causal : les groupes n'ont pas été constitués par randomisation.
- Éviter les identifiants directs et distinguer prévention, détection et maîtrise des risques.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer et interpréter la différence de proportions ?

Calculez séparément la proportion de réussite dans chaque groupe en divisant les réussites par l'effectif du groupe. Soustrayez ensuite la proportion sans accompagnement de celle avec accompagnement et exprimez le résultat en points de pourcentage.

Q : Un résultat statistiquement significatif prouve-t-il que la permanence cause une amélioration ?

Non. Le test évalue une association statistique, mais les groupes n'ont pas été randomisés. Des différences initiales entre étudiants ou d'autres facteurs peuvent expliquer une partie de l'écart observé.

Q : Comment sont répartis les points et quelle durée prévoir ?

Le sujet dure deux heures et comprend quatre parties de cinq points, soit 20 points au total. Le coefficient de 3,0 est indiqué à titre indicatif et doit être confirmé par l'établissement.

Q : Quels éléments de présentation et de méthode sont attendus dans les réponses ?

Le sujet demande de justifier les réponses et d'arrondir les résultats numériques à trois décimales lorsque nécessaire. Les consignes ne détaillent pas de normes supplémentaires de notation au-delà des points attribués à chaque partie et question.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencemiashs.fr/assets/annales/licence-miashs/C6 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire/2026/Licence Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales - C6 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.